

Bureau du Comité Directeur

Réunion restreinte du 23 avril 2020 à 14h00

Président : Marcel GLAVIEUX

Présents : Didier BARDET, Pierre LAVALARD, Jean Marie WARME, Philippe FOURE, Pascal TRANQUILLE.

Ordre du jour :

Bilan réunion du 22/04/20 des Présidents de Ligue :

Le Président Glavieux fait un point sur les principales informations transmises durant cette réunion :

- Le mot d'ordre de la FFF : « Ne pas se précipiter, ne pas transmettre ni diffuser de classement pour le moment ».
Il faut attendre le feu vert de la FFF, ensuite les clubs auront jusqu'au 15 mai 2020 pour faire appel.
- Explication des contraintes financières, pour la FFF, imposant le maintien des compétitions du National et au-dessus.
- Pour les suspensions en cours, pas de décision régionale ou départementale pour la purge de sanction. La FFF prendra une mesure nationale à ce sujet.
- Prochaine réunion de la FFF avec les ligues la semaine prochaine, les questions sont à relayer au Président Glavieux qui fera suivre. La première ci-dessous émane de la présente réunion :

1/ Qu'en est-il des clubs qui sont en infraction avec les obligations liées à notre article 12 du Règlement des Championnats Seniors ? Relégation ou possibilité de passer outre cette saison ?
Quelles sanctions administratives seront maintenues ?

- Aucun match ni tournoi ne sera possible avant le 15 juin 2020, cependant la FFF préconise la date du 15 août 2020 pour toute reprise d'activité du Football.
- Toutes les Formations sont gelées.
- La saisie des licences sera de nouveau possible à partir du 1^{er} juin 2020.
- Demande de la FFF aux Districts et Ligue d'évaluer le débit des clubs en cours au 16 mars.
Pour le District de la Somme, la somme calculée par la société comptable est de 50.000€.

Championnats Seniors

Le Président propose la réalisation de groupes à 10 pour la saison prochaine et avance plusieurs facteurs imposant cette mesure :

- Méconnaissance de la date de reprise réelle des championnats 2020/2021
- Cela permettra d'éponger plus facilement les descentes à l'issue de la saison 2020/2021 et suivantes.
En effet, ce nombre risque d'être important suite à la décision de la FFF de maintenir les accessions dans chaque championnats Régional et Départemental, mais également de

rétrograder uniquement le dernier (1 seule descente). Il y aura donc un trop plein de club en Ligue la saison prochaine.

- Actuellement, il y aurait entre 16 et 18 clubs en D1 la saison prochaine (en attente des informations officielles). Donc 2 groupes à 10 seront réalisés avec des montées supplémentaires de D2. (Jean Marie transmettra une ébauche de la nouvelle pyramide)
- Eviter les problèmes de calendrier avec les intempéries.
- Cela permettra également de tester cette nouvelle formule auprès des clubs, pour ensuite se positionner sur son maintien ou amélioration.
- Suppression de la D7

Les membres exposent différentes interrogations :

- Didier BARDET : impossibilité de désigner les arbitres jusqu'à la D5 s'il faut 3 arbitres en D1 et D2.
Le Président précise que la FFF a déjà répondu à ce sujet et qu'il n'y aurait pas d'obligations en division supérieure de District.
Après discussion, il est proposé de maintenir 3 arbitres en D1 et un seul à partir de la D2.
- Pascal TRANQUILLE : Concernant la Charte, il faudra forcément s'arrêter à la D4 en fonction du nombre d'arbitres nécessaires et ne pas intégrer la D5. Situation évolutive, puisque cela dépendra également du nombre d'arbitres que le DSF disposera.
Il est important que la D1 soit une préparation aux compétitions régionales, et il propose que soit monté à 12 le nombre d'équipes uniquement dans cette division. Cette question sera vue en CD pour la saison 2021/2022 afin d'éponger éventuellement les descentes de R3.
- Philippe FOURE : cette formule à 10 équipes impose qu'il n'y ait qu'une montée par groupe.
- Le Président GLAVIEUX informe également que suite aux décisions de la Ministre des Sports, ce sera au Comité Directeur de se positionner pour le déroulement des championnats 2020/2021 au sein du District. Cela n'a pas besoin d'être soumis aux clubs en AG.

Philippe transmet la liste des clubs en infraction :

- JS QUEVAUVILLERS
- USCPO ST OUEN
- FC VIGNACOURT
- AS CITERNES

Reprise d'activité déclarée par les clubs :

- US LE BOISLE
- AS QUESNOY LE MONTANT

Le club de LE TITRE serait en discussion pour fusionner avec l'US NEUILLY L'HOPITAL.

Championnats Jeunes

Philippe Précise qu'il a déjà transmis une proposition à la Ligue des hauts de France concernant les accessions de D1 en Ligue des U13 aux U17.

Il subsiste un souci pour les U14 en raison de la formule et du nombre de match joué.

Il explique avoir effectué, comme pour les seniors, la formule du quotient point/match puisque les championnats avaient débuté en novembre et que les équipes ont joué un minimum de 7 matchs.

Finances

Une perte à gagner d'environ 150.000€ a été estimée pour le District.

Pierre LAVALARD précise à ce sujet que cette perte sera en partie comblée par l'absence de finales, de champions, diminuant ainsi les frais prévus.

Les salariés ont tous été mis en chômage partiel avec une demande anticipée en cours jusqu'au mois de juillet.

Caisse de solidarité de la FFF : Il est demandé que les districts participent à la même hauteur que la FFF. Cette notion reste à valider, car il y a trop de diversité financière dans les districts. Et ce sera aux clubs de réaliser les démarches ultérieurement selon les informations qui seront transmises par la FFF.

Divers

La question des délégués en D1 est posée par Pascal, car dorénavant il en faudrait 10 chaque week-end, ce qui risque d'être difficile sachant qu'avec 7 cette saison c'est déjà limite...

Il soumet l'hypothèse de désigner sur les matchs dit à risques, mais également sur demande des clubs et/ou des commissions.

Le Président propose aux membres de se revoir le 30 avril 2020 à la même heure.

(A confirmer en fonction de la date de la visio entre la FFF et la LFHF)

Le Secrétaire de séance : Didier BARDET

Le Président : Marcel GLAVIEUX